Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-DOALZ-KC5PIBLUK57IK3UTDF9Z90P-LJMNQIZPTDX5K

A.D.B.I.
Société à responsabilité limitée
Au capital de 250 000 euros
Siège social : 5 RUE DU BANQUIER - 75013 PARIS
805 321 650 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Le soussigné Monsieur Ahcène OUGUENOUNE, gérant non associé de la société A.D.B.I., a, en vue de 1'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 par la société COREAD GROUP, établi le présent rapport de gestion sur la situation et 1'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Notre société a pour principale activité :

La fourniture de toutes prestations de services, de conseils en développement, management et communication, de formation, recherche et d'ingénierie ; l'assistance en matière d'informatique, industrielle, commerciale, administrative ou financière, la prestation de tous services ; 1'étude, la conception, la mise en place, le développement de projets informatiques puis les projets de formation associées.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 11 644 171 euros contre 12 497 003 euros pour 1'exercice précédent, soit une diminution de 6.82%.

Cette diminution du chiffre d'affaires s'exp1ique par une baisse de l'activité.

L'effectif moyen salarié est stable et s'élève à 71 personnes au 31.12.2025.

Le montant des autres produits d'exp1oitation s'élève à 48 306 euros contre 101 522 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -52.41%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 4 271 022 euros contre 4 279 563 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0.20%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 110 998 euros contre 99 861 euros pour 1'exercice précédent, soit une variation de 11.15%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 3 901 442 euros contre 4 790 987 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18.57%.

Le montant des charges sociales s'é1eve à 1 739 904 euros contre 1 734 185 euros pour 1'exercice précédent, soit une variation de 0.33%.

AO

Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-DOALZ-KC5PIBLUK57IK3UTDF9Z90P-LJMNQIZPTDX5K

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 141 192 euros contre 60 030 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 135.20%.

Le montant des autres charges s'élève à 20 127 euros contre 25 099 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19.81%.

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes s'élève à 25 440 euros contre 28 140 euros pour 1'exercice précédent, soit une variation de -9.59%.

Les charges d'exp1oitation de 1'exercice ont atteint au total 10 772 492 euros contre 11 150 247 euros pour 1'exercice précédent, soit une variation de -3.39%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 919 986 euros contre 1 448 278 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -36.48%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 55 953 euros (119 505 euros pour 1'exercice précédent), i1 s'étab1it à 975 940 euros contre 1 567 783 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -37.75%.

Après prise en compte :

- Du résultat exceptionnel de 0 euros contre 771 285 euros pour l'exercice précédent,
- De l'impôt sur les sociétés de 290 749 euros contre 202 366 euros pour l'exercice précédent,
- Du Crédit impôt recherche de – 525 857 euros contre – 611 450 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de 1'exercice clos le 31 Décembre 2025 se solde par un bénéfice de 1 266 689 euros contre un bénéfice de 2 541 433 euros pour 1'exercice précédent, soit une variation de -50.16%.

En ce qui concerne la situation financière de l'entreprise :

Les capitaux propres de la société au 31 décembre 2025 s'élèvent à 2 454 280 euros, les disponibilités s'élèvent à 1 480 002 euros.

Au 31 Décembre 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 5 590 193 euros contre 7 981 994 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -29.96%.

Evénements importants survenus au cours de l'exercice

Néant.

Evénements importants survenus depuis la clôture de I 'exercice

Néant.

Activités en matière de recherche et de développement

Les dépenses de recherche et développement de l'année 2025 se sont élevées à 1 249 759 euros, et ont été directement comptabilisées en charges, car il a été estimé que les conditions d'immobilisation n'étaient pas remplies.

A ce titre, la société a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche d'un montant de 525 857 euros.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

L'objectif de l'exercice en cours est de poursuivre le développement de notre activité.

AO

Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-DOALZ-KC5PIBLUK57IK3UTDF9Z90P-LJMNQIZPTDX5K

A la date d'arrêté des comptes aucune incertitude significative ne remet en cause la poursuite de l'exploitation.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Il n'y pas filiales et de participations au 31.12.2025.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modelés établis par 1'arrété du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaitre :

	Article D. 441-6, I alinéa 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées (TTC) en Euros	**146 498**	**26 821**	**23**	**119 005**	**292 347**
Pourcentage du montant total des achats de 1'exercice (TTC)	**2,43%**	**0,45%**	**0%**	**1,98%**	**4,86%**
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	NON APPLICABLE				

AO

Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-DOALZ-KC5PIBLUK57IK3UTDF9Z90P-LJMNQIZPTDX5K

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées	
Nombre de factures exclues	**0**
Montant total des factures exclues (TTC)	**0**
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai legal - article L 441-10 ou article L 441-9 du Code de commerce)	
Délai de paiement utilises pour le calcul des retards de paiement	60 jours

	Article D. 441-6 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées (TTC)	234 585	57 726	15 252	149 804	457 367
Pourcentage du montant total des achats de 1'exercice (TTC)	NON APPLICABLE				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	1,53%	0,38%	0,10%	0,98%	2,99%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues (TTC)	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article 1.. 441-10 ou article L 441-9 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilises pour le calcul des retards de paiement	60 jours				

AO

Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-DOALZ-KC5PIBLUK57IK3UTDF9Z90P-LJMNQIZPTDX5K

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 1 266 688.11 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 266 688.11 euros
Report à nouveau antérieur	0 euros
Autres réserves antérieures	782 591.31 euros
-Distribution de dividendes	0.00 euros
Solde	2 049 279.42 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 049 279.42 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de 1'artic1e 243 bis du Code général des impôts, i1 est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2022	400 000 €	Néant	Néant
2023	4 000 000 €	Néant	Néant
2024	3 828 483 €	Néant	Néant

Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, i1 y a lieu d'approuver le montant des dépenses ct charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'é1event a un montant global de 12 711 euros.

AO

Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-DOALZ-KC5PIBLUK57IK3UTDF9Z90P-LJMNQIZPTDX5K

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE						
Capital social	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
Nombre des actions ordinaires	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Nombre actions à dividendes prioritaires						
Nombre maximal d'actions futures - conversion obligations						
Nombre maximal d'actions futures - droits de souscription						
OPERATION ET RESULTATS						
Chiffre d'affaires HT	8 164 879	9 011 592	11 443 297	12 211 654	12 497 003	11 644 171
Résultat avant impôts, participation et dotations	766 047	873 992	1 022 738	1 504 711	2 399 097	1 117 132
Impôts sur les bénéfices	-91 528	-174 297	-253 700	-246 924	-202 366	-290 749
Participation des salariés						
Résultat après impôts, participation et dotations	805 340	1 009 360	1 214 923	1 681 964	2 541 433	1 266 689
Résultat distribué	508 000		500 000	400 000	4 000 000	3 828 483
RESULTAT PAR ACTION						
Résultat/action avant dotations mais après impôts	28,59	34,94	42,55	58,39	86,72	46,93
Résultat/action après dotations	26,84	33,65	40,50	56,07	84,71	42,22
Dividende par action	16,93		16,67	13,33	133,33	127,62
PERSONNEL						
Effectif moyen	86	85	83	86	82	72
Masse salariale	3 333 161	3 753 535	4 167 750	4 234 274	4 627 716	3 775 890
Charges sociales	1 288 403	1 601 289	1 933 756	2 025 119	1 897 456	1 865 456

AO

Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-DOALZ-KC5PIBLUK57IK3UTDF9Z90P-LJMNQIZPTDX5K

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, i1 est relate les conventions ayant étés portées à la connaissance du Commissaire aux comptes, à savoir :

Bail des locaux 5 rue de Banquier 75013 Paris

La société MALIA a facturé des loyers à la société ADBI pour les locaux situés au 5 rue du Banquier 75 013 Paris la somme de 226 950 euros HT correspondant aux loyers.

Prestations de services réalisées avec la société CYNOV

La société CCYNOV a facturé à la société ADBI, la somme de 31 200 euros HT correspondant à la mise à disposition d'un logiciel au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Rémunération de la gérance

Nous vous proposons d'approuver la rémunération perçue par le gérant au cours de 1'exercice écoulé.

Monsieur Ahcene OUGUENOUNE a perçu du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025, une rémunération de brute globale de 102 562,42 euros, au titre de ses fonctions de gérant majoritaire.

Fait à PARIS le 15 juin 2026
Ahcene OUGUENOUNE
Gérant

Ahcene OUGUENOUNE

Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-DIPREVXE8XN

75013 PARIS

certifié conforme
Ahcene OUGUENOUNE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles :				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	En cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles :				
	Terrains				
	Constructions				
	Install. techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	438 602	348 854	89 749	142 241
	En cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2) :				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				200 000
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	37 825		37 825	37 825
	Total de l'actif immobilisé (III)	476 427	348 854	127 574	380 066
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3) :				
	Créances Clients et Comptes rattachés	3 054 267	113 124	2 941 144	3 047 630
	Autres créances	618 815		618 815	1 787 497
	Charges constatées d'avance	422 658		422 658	342 588
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement :				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 480 002		1 480 002	2 424 213
	Total de l'actif circulant (IV)	5 575 743	113 124	5 462 619	7 601 928
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VII)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	6 052 170	461 977	5 590 193	7 981 994

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

75013 PARIS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 000)	250 000	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	130 000	130 000
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	25 000	25 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	782 591	2 069 642
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 266 689	2 541 433
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	2 454 280	5 016 075
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total autres fonds propres (I bis)		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses	51 196	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 199 481	687 653
	Dettes fiscales et sociales	1 281 252	1 717 403
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 156	5 220
	Produits constatés d'avance	597 829	555 643
	Total des dettes (III)	3 135 913	2 965 919
	Ecarts de conversion passif (IV)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	5 590 193	7 981 994
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 135 913	2 965 919

Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-ECN_DTSI IMOC68
75013 PARIS
certifié conforme
Aheene OUGUENOUNE

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux 6
Art. 831-2 - Changements comptables 7

- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations 8
Art. 832-4 - Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé 9
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant 10
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 10

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres 11
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 13

- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments 13
Art. 832-20 - Honoraires des commissaires aux comptes 14

- INFORMATIONS RELATIVES À LA FISCALITÉ

Art. 833-2 - Crédits d'impôts 14
Art. 833-4 - Informations complémentaires relatives au régime fiscal 14

- INFO. DES ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANES DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

Art. 835-1 - Avances, crédits et engagements 14
Art. 835-2 - Rémunérations 16

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF

Art. 837-1 - Informations relatives à l'effectif 16
Art. 837-2 - Informations relatives à l'effectif par catégorie 16

75013 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-9 du PCG**.

- Les frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-9 du PCG**.

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisés **en charges** , conformément aux articles **213-8 et 213-22 du PCG**.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières sont comptabilisés **en charges** , conformément aux articles **221-1 et 222-1 du PCG**.

- Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés **en charges** , conformément à l'article **212-11 du PCG**.

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe** , conformément aux dispositions applicables.

Événements post-clôture

Neant.

Informations significatives

Néant.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC no 2022-06, du 4 novembre 2022, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant.

Changement d'estimation

Néant.

75013 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Correction d'erreurs

Néant.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	143 946			143 946
Matériel de transport	95 229		76 900	18 329
Matériel de bureau et matériel informatique	220 634	16 468		237 102
Mobilier	39 221			39 221
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	237 825		200 000	37 825
TOTAL	736 856	16 468	276 900	476 423

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	75 826	14 755		90 580
Matériel de transport	66 576	1 306	49 553	18 329
Matériel de bureau et matériel informatique	186 529	23 121		209 651
Mobilier	27 864	2 430		30 294
TOTAL	356 794	41 613	49 553	348 854

75013 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Non applicable		
Immobilisations corporelles		
Agencements	8 et 9 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier	7 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Créances	13 545	99 579		113 124
TOTAL	13 545	99 579		113 124

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ-

(Art. 832-4)

Frais de développement

Les dépenses de recherche et développement de l'année 2025 se sont élevées à 1 249 759 euros et ont été comptabilisées directement en charges car il a été estimé que les conditions d'immobilisation n'étaient pas remplies.
A ce titre, la société a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche en 2025 d'un montant de 525 857 euros.

Fonds commercial

Néant.

75013 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Coûts d'emprunt incorporés dans l'actif

Néant.

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	37 825		37 825
Créances de l'actif immobilisé	37 825		37 825
Clients douteux ou litigieux	255 243	255 243	
Autres créances clients	2 799 025	2 799 025	
Personnel et comptes rattachés	17 746	17 746	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 045	3 045	
Taxe sur la valeur ajoutée	133 296	133 296	
Divers état et autres collectivités publiques	3 788	3 788	
Groupe et associés	433 008	433 008	
Débiteurs divers	27 931	27 931	
Créances de l'actif circulant	3 673 082	3 673 082	
Charges constatées d'avance	422 658	422 658	
TOTAL	4 133 566	4 095 741	37 825

Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-ECN_DTSM5LJ-ZQ3-ZSXJGWBEIGMHVMQT5LCJVJMOC68

75013 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
- Parts sociales	8.33	30 000			30 000

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	30 000	8	
TOTAL	30 000		

Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-ECN_DTSM5LJ-ZQ3-ZSXJGWBEIGMHVMQT5LCJVJMOC68

75013 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	250 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	130 000			
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	25 000			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 069 642		1 287 051	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	2 541 433		2 541 433	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	5 016 075		3 828 484	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				130 000
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				25 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				782 591
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		1 266 689		1 266 689
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		1 266 689		2 454 280

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-ECN_DTSM5LJ-ZQ3-ZSXJGWBEIGMHVMQT5LCJVJMOC68

75013 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 199 481	1 199 481		
Personnel et comptes rattachés	300 824	300 824		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	334 054	334 054		
Taxe sur la valeur ajoutée	631 405	631 405		
Autres impôts taxes et assimilés	14 969	14 969		
Groupe et associés	51 196	51 196		
Autres dettes	6 156	6 156		
Produits constatés d'avance	597 829	597 829		
TOTAL	3 135 913	3 135 913		

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	33 477
Disponibilités	9 210
TOTAL	42 687

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 793
Dettes fiscales et sociales	443 116
TOTAL	482 908

Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-ECN_DTSM5LJ-ZQ3-ZSXJGWBEIGMHVMQT5LCJVJMOC68

75013 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	25 440	
TOTAL	25 440	

- CRÉDITS D'IMPÔTS -

(Art. 833-2)

Crédit d'impôt	**Montant**
- Crédit d'impôt recherche	525 857
TOTAL	525 857

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : 25.00 %	Montant brut	Impôt(économie)	Montant net
Résultat courant	1 266 689	316 672	950 017
+ Charges non déductibles	248 267	62 067	186 200
= Résultat fiscal courant	1 514 956	378 738	1 136 217
- Produits non imposables	539 016	134 754	404 262
+ Charges non déductibles	17 130	4 283	12 848
= Résultat fiscal	993 070	248 267	744 803
= Impôt payé		248 267	

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

75013 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de l'entreprise et définir le plan de financement personnalisé, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres :

Paramètres économiques :
L'augmentation annuelle des salaires :
o 2% Constant pour la catégorie : Employé
o 2% Constant pour la catégorie : Cadres

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3.17 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :
Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :
o 67 ans pour la catégorie : Employé
o 67 ans pour la catégorie : Cadres

Le taux de rotation retenu est :
o 1 % constant pour la catégorie : Employé administratif
o 1 % constant pour la catégorie : Cadres

Le taux de charges sociales patronales est :
o 40 % pour la catégorie : Employé administratif
o 40 % pour la catégorie : Cadres
Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :
o L'année des calculs retenue est 2024.
o La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2016-2018 - donnees prov..
o La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021.
o Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.
o La tarification est établie sur la base de cotisations lissées
o Les cotisations sont supposées être payées annuellement d'avance, les départsétant prévus en début d'année.
o Le fonds collectif est utilisé pour le remboursement des seules indemnités de fin de carrière, les cotisations sont donc exonérées de la taxe sur les conventions d'assurances.

75013 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			139 097

- RÉMUNÉRATIONS -

(Art. 835-2)

La rémunération allouée au gérant n'est pas fournie car cette information permettrait d'identifier sa situation personnelle.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **72 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	71
Employés	1
TOTAL	72

Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-UYVN7DQHM 5Z7XW certifié conforme

75013 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

Ahcene OUGUENOUNE

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	676 566		676 566	274 105	402 461	146.83
Production vendue de biens						
Production vendue de services	10 967 606		10 967 606	12 222 899	-1 255 293	-10.27
Montant net du chiffre d'affaires	11 644 171		11 644 171	12 497 003	-852 832	-6.82
Production stockée						
Production immobilisée				50 000	-50 000	-100.00
Subventions			10 621	14 500	-3 879	-26.75
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				36 282	-36 282	-100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			37 500		37 500	
Autres produits			185	740	-555	-74.94
Total des Produits d'exploitation (I)			11 692 478	12 598 525	-906 047	-7.19
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			560 461	160 523	399 938	249.15
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			4 271 022	4 279 563	-8 541	-0.20
Impôts, taxes et versements assimilés			110 998	99 861	11 137	11.15
Salaires			3 901 442	4 790 987	-889 545	-18.57
Cotisations sociales			1 739 904	1 734 185	5 719	0.33
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			41 613	60 030	-18 418	-30.68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			99 579		99 579	
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			27 347		27 347	
Autres charges			20 127	25 099	-4 972	-19.81
Total des Charges d'exploitation (II)			10 772 492	11 150 247	-377 755	-3.39
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			919 986	1 448 278	-528 292	-36.48
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

Zoho Sign Document ID: 2DD753ED-UYVN7DQHM0IYYX72NXVAC4P__H-CLGG8XGHPLW6Z7XW

75013 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)		100 152	-100 152	-100.00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	56 912	156 126	-99 214	-63.55
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	56 912	256 278	-199 366	-77.79
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	959	136 773	-135 814	-99.30
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	959	136 773	-135 814	-99.30
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	55 953	119 505	-63 552	-53.18
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	975 940	1 567 783	-591 844	-37.75
Produits exceptionnels (VII)		886 994	-886 994	-100.00
Charges exceptionnelles (VIII)		115 710	-115 710	-100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		771 285	-771 285	-100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-290 749	-202 366	-88 384	-43.68
Total des produits (I+III+V+VII)	11 749 390	13 741 797	-1 992 407	-14.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 482 702	11 200 364	-717 662	-6.41
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 266 689	2 541 433	-1 274 745	-50.16

(2) Dont produits concernant les entreprises liées		100 152
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées	959	136 773

AUDIREVIS
AUDIT & REVISION

ADBI

Société à Responsabilité Limitée au capital de 250 000 €uros
Siège social : 5, rue du Banquier
75 013 – PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADBI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux Prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 juin 2026

AUDIREVIS
Nicolas PRIEST
Le Commissaire aux Comptes